



INSCRIPTIONS SEPTEMBRE 2022 : 1er Trimestre Natation



Attention : L'équipe de direction a décidé de laisser durant l'été la priorité aux inscriptions du 1er trimestre 2022/2023 pour les enfants inscrits sur le 3eme trimestre 2021/2022.

Aussi, le nombre de places disponible est réduit.

I. Pour remplir votre contrat d'abonnement :

Le premier cadre « Abonné » concerne les informations de l'enfant à inscrire, le 2^e « Payeur » celles des parents ou tuteurs. Le 3^e cadre « Personne à contacter » doit être rempli s'il est différent du payeur, sinon cocher la case « Identique au payeur ».

Dans le cadre « Abonnement », indiquez le cours sur lequel vous souhaitez inscrire l'enfant, en vous reportant au tableau des prérequis au verso de cette notice. Notez impérativement plusieurs choix en précisant le nom du cours, le jour et l'heure choisis, **les places seront attribuées selon l'ordre d'arrivée des dossiers.**

N'oubliez pas les signatures avec mentions « lu et approuvé » sur recto et verso du contrat.

II. Choix du cours – IMPORTANT :

Vous devez impérativement choisir un cours qui correspond à son âge et à son niveau. Vous pouvez consulter le tableau des prérequis en VI. au verso de ce document. Nous vous rappelons que ces critères sont établis pour que votre enfant évolue dans les meilleures conditions, dans un groupe homogène. Le respect de ces critères permet d'accroître ses chances de réussite.

Notre équipe procédera aux vérifications nécessaires concernant l'âge, et les cours déjà suivis à Agl'eau par l'enfant le cas échéant. Tout dossier ne respectant pas les critères attendus ne pourra être pris en compte. Pour les autres pré requis, nous vous informons que la signature du contrat vaut engagement de votre part. Dans le cas où le maître-nageur constate que les prérequis ne sont pas remplis et que le niveau est insuffisant pour que l'enfant puisse poursuivre les leçons, aucun remboursement ne sera accordé. Il en sera de même si le maître-nageur constate que le niveau de l'enfant est nettement supérieur au niveau du cours. En cas de doute, vous pouvez venir demander l'avis d'un maître-nageur au préalable avant les inscriptions. Leur savoir-faire leur permettra de vous indiquer le cours idéal pour votre enfant.tra de vous orienter vers le cours le plus approprié. Il vous remettra alors un coupon d'évaluation à fournir avec l'inscription.





III . Envoi du dossier :

Faire parvenir le contrat et l'ensemble des pièces à fournir à contact-agleau@ucpa.asso.fr à partir de 18h00, le dimanche 28 Août 2022. Les dossiers complets seront inscrits en priorité.

Pour chaque e-mail reçu à partir de 18h, une confirmation de la bonne réception de votre dossier vous sera envoyée. Avant cet horaire, aucun dossier ne sera pris en compte. Attention, chaque e-mail pourra contenir le ou les dossiers d'un seul et même foyer, nous ne pourrions prendre en compte les dossiers de plusieurs familles envoyés dans le même e-mail.

Les dossiers informatiques seront acceptés jusqu'au Mercredi 31 Août 2022 à minuit. Au-delà de cette date, les inscriptions sur les places restantes pourront se faire à partir du lundi 05 Septembre 2022 à 9h directement à l'accueil du centre.

A fournir impérativement en pièce jointe avec votre contrat :

- Carte d'identité de l'enfant ou livret de famille
- Carte identité du parent ou tuteur
- Justificatif de domicile (impératif pour la saisie informatique de votre dossier sur le tarif correspondant, et pour vérifier que chaque e-mail correspond bien à un foyer maximum)
- Si vous avez fait tester votre enfant par un maître-nageur, joignez impérativement le coupon d'évaluation qu'il vous a remis.

Nous vous rappelons que les dossiers des années précédentes et des trimestres 2021/2022 sont archivés et ne sont plus accessibles par nos équipes. Si votre enfant était inscrit l'année dernière et/ou au trimestre 2021/2022, l'ensemble des pièces justificatives doivent donc être de nouveau fournies pour les réinscriptions.

Les contrats reçus sans pièces justificatives ne seront pas pris en compte.

III. Règlement de votre inscription :

Après étude de votre dossier, l'équipe vous enverra un e-mail de confirmation vous précisant le cours sur lequel l'enfant est bien inscrit, dans la limite des places disponibles.

Il vous sera également indiqué la date à laquelle nous vous demanderons de vous présenter à l'accueil pour procéder au règlement de l'inscription, et récupérer le bracelet d'accès. La facture et le contrat signé par nos soins vous seront alors remis.





IV. Annexe :

PRÉREQUIS INSCRIPTION ÉCOLE DE NATATION 1er TRIMESTRE :

Septembre à Décembre 2022

Jardin de Gloopy 1 : Familiarisation	Jardin de Gloopy 2 : Familiarisation	Gloopy Kid : Apprentissage
<ul style="list-style-type: none">- Avoir 4 ans- Savoir se détacher de ses parents pour la séance (Ce cours se dispense sans la présence des parents dans l'eau)- De préférence, avoir fait des séances de Baby Gloopy (bébé nageurs) <p>NB : les séances de Baby Gloopy sont destinées aux enfants de 6 mois à 4 ans.</p>	<ul style="list-style-type: none">- Avoir 5 ans- Savoir se détacher des parents pour la séance- Ne pas avoir peur de l'eau- Savoir mettre la tête sous l'eau- Se déplacer tout seul avec du matériel (frite, etc)- De préférence avoir fait au moins un trimestre de Jardin de Gloopy 1 ou plusieurs années de Baby Gloopy	<ul style="list-style-type: none">- Avoir 6 ans- Etre au CP et/ou avoir fait le Jardin de Gloopy 2- Ne pas avoir peur de l'eau- Savoir mettre la tête sous l'eau- Se déplacer tout seul avec du matériel (frite, etc)
SWIM 1 : Perfectionnement <ul style="list-style-type: none">- Avoir obtenu le Gloopy d'Or ou- Ne pas avoir peur de l'eau- Savoir nager au moins 25m en brasse- Savoir mettre la tête sous l'eau et descendre à 2m avec la perche		

